



Fonds de dotation ARTEMI  
23 rue Henri Jumelais  
56000 VANNES  
SIRET 809 321 334 00017

**Bilan de l'exercice 2020 (au 31 décembre 2020)**

**Actif**

Disponibilités banque **5 068,78 euros**

**Passif euros 5 068,78 euros**

*report à nouveau 3 891,58*

*résultat de l'exercice 1 177,20*

**Compte de résultat ( du 1er janvier au 31 décembre 2020)**

**Recettes 3 260 €**

dons manuels 3 260 €

**Charges 2 082,80 €**

expédition CD Orgue 82,80 €

convention VEMI 2 000 €

**Résultat 1 177,20 €**

Fonds de dotation ARTEMI  
23 rue Henri Jumelais  
56000 VANNES  
SIRET 809 321 334 00017

## Conseil d'Administration du 13 mars 2021

ordre du jour :

- 1 – Approbation du procès-verbal du Conseil du 18 janvier 2020
- 2 – Ratification d'une convention avec le VEMI
- 3 – Approbation des comptes 2020
- 4 – Projets pour 2021
- 5 – Questions diverses

Ce jour, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis en présentiel pour certains et en distanciel pour d'autres.

### 1 – Approbation du procès-verbal du Conseil du 18 janvier 2020

Les membres du Conseil ont reçu copie du projet de procès-verbal du Conseil tenu le 18 janvier 2020. Ils approuvent à l'unanimité le projet présenté.

### 2 – Ratification d'une convention avec le VEMI

Les membres du Conseil avaient émis un avis favorable à la demande du VEMI qui sollicitait une aide financière de 2 000 € pour acheter un ampli dans le cadre de l'aménagement d'un lieu d'écoute de musique ancienne dans ses locaux de l'Hôtel de Limur à Vannes. Le projet de convention est ratifié à l'unanimité des membres. Il a été présenté au conseil du VEMI ce jour et accepté.

### 3 – Approbation des comptes 2020

Après avoir entendu le rapport d'activité de l'année 2020, les administrateurs ont approuvé les comptes de l'exercice écoulé faisant apparaître un résultat de + 1 177,20 €.

### 4 – Projets pour 2021

Une réflexion est en cours pour construire un instrument de musique qui pourrait être mis à disposition d'étudiants ou musiciens, selon des modalités à définir.

### 5 – Questions diverses

Plus personne ne demandant la parole, le Conseil est levé et signé par les membres présents.

A Vannes le 14 mars 2021

Y. d'ABOVILLE

B. COCSET

B. BOUIN

Ph. ROY

A. WIART

représenté par  
Y. d'Aboville

représenté par  
B. Bouin

